

Sujet : Re: site internet et réponse

De : Vivre en Vallée de Saint-Béat <contact@vivreenvalleedesaintbeat.org>

Date : 25/04/2018 23:23

Pour : DEMIGUEL Marie-Paule PREF31 <marie-paule.demiguel@haute-garonne.gouv.fr>

Madame la Sous-préfète,

Vous écrivez avoir été informée que notre site internet indique "*l'absence de contact avec la sous-préfète*" au sujet du ou des dossiers relatifs à Saint-Béat. Nous sommes étonnés de cette affirmation dont nous ne trouvons aucunement trace sur notre site. Pourriez-vous nous éclairer davantage sur la véracité de cette information ?

C'est d'autant plus étonnant que le compte-rendu de notre unique rencontre est toujours en ligne et accessible à tous : <http://vivreenvalleedesaintbeat.org/2017/03/09/des-nouvelles-de-la-deviation/>

Vous semblez en outre nous reprocher de ne vous avoir adressé aucune demande d'entretien ou rencontre depuis cette date. Justement, lors de cette rencontre, forts de plus de 150 adhérents, nous avons demandé à ce que notre association soit reconnue comme interlocuteur pouvant représenter et servir de relais avec les habitants du Saint-Béatais. Nous avons parfaitement souvenir que c'est vous-même qui aviez coupé court à toute prétention de ce type, nous administrant au passage une amicale leçon de fonctionnement démocratique car nous oublions un peu vite qu'il y a des élus locaux pour cela.

Tenus à l'écart donc de facto de toute information, les questionnements sans réponse crédible sont légion et ouvrent la voie à nombre de rumeurs ou supputations. Vous terminez pourtant votre courrier en nous faisant part de votre disponibilité pour toute demande complémentaire. Nous profitons donc de cette occasion pour en cibler quelques-unes qui ressortent régulièrement au cours de nos débats :

- Qui assure actuellement la maîtrise d'œuvre ? Le départ annoncé de la DIRSO a-t-il ou aura-t-il une incidence sur les délais de livraison du projet, sur le montant des financements ?
- Serait-il possible de disposer d'un état des lieux détaillé technique et financier à jour ?
- Sur la longueur totale restant à réaliser, pour quelle raison le tronçon qui ne pose aucun problème n'a pas été mené à bien ?
- Plusieurs habitations vont être désormais impactées, notamment pas des vibrations, alors qu'elles ne l'étaient pas auparavant. Un point zéro de leur état a-t-il été fait ?
- Les propriétaires de ces maisons se sont vu proposer l'installation d'isolations phoniques pour compenser les nuisances sonores qu'ils allaient subir. Pourquoi la même proposition n'a pas été faite à l'ensemble des riverains ? N'y a-t-il pas là une discrimination entre des citoyens ?
- Nous revendiquons que des contrôles réguliers soient réalisés, comparativement à un point zéro selon un calendrier précis en matière de pollution de part et d'autre du pont jusqu'au collège et jusqu'à l'emplacement actuel de la gendarmerie. Il en sera aussi ainsi pour les nuisances sonores pour les propriétés bordant la route, la solidité du pont, ...
- Vous nous indiquerez aussi quels éléments seront pris en compte pour contrôler l'activité du flux routier, ses nuisances, les risques induits et quelles éventuelles mesures de sécurisation nous pourrions espérer voir être mises en œuvres.

Nous renouvelons notre demande de participation aux réunions et réflexions sur ces sujets. Toutefois, si nous ne sommes pas habilités à y participer, nous aimerions faire partie des destinataires des résultats de ces études.

Veuillez agréer, Madame la Sous-préfète, nos sincères salutations.

Dominique Boutonnet, membre et au nom du collectif d'animation

Le 23/04/2018 à 15:12, DEMIGUEL Marie-Paule PREF31 a écrit :

Monsieur le Président,

J'ai été informée que votre site internet associatif indiquait "l'absence de contact avec la sous-préfète" au sujet du ou des dossiers relatifs à Saint Béat.

Je souhaitais préciser que nous avons eu longuement l'occasion d'échanger à Saint Béat peu après mon arrivée, en présence du directeur adjoint de la DREAL et que l'Etat connaît parfaitement vos demandes.

Je me suis rendue à Saint-Béat, depuis, de très nombreuses fois et encore dernièrement pour écouter les représentants du groupe scolaire notamment, à qui j'ai proposé une rencontre avant l'été pour faire le point de la mise en place de la déviation provisoire.

Je n'ai par ailleurs eu aucune demande d'entretien ou rencontre de votre part.

Je rappelle que la déviation se poursuit par une deuxième phase en cours de procédure administrative et qu'il a été tenu compte des demandes de riverains autant qu'il a été possible, conscient des désagréments pour certains d'entre eux, le temps de cette deuxième phase de travaux .

Je suis et reste disponible pour toute demande complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

--

Vivre en Vallée de Saint-Béat

« VVSB, l'asso qui ne lâchera rien ! »

Avenue Gallieni - 31440 Saint-Béat

06 51 36 52 61

<http://vivreenvalleedesaintbeat.org/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/vivreenvalleedesaintbeat/>